



Examen professionnel fédéral de conseillère/conseiller en environnement – répétition de l'examen Programme d'examen 2024

Dates administratives

20.02. – 26.03.2024

au plus tard le 06.05.2024

au plus tard le 12.08.2024

Les candidat-e-s soumettent leurs inscriptions.

Le secrétariat d'examen informe les candidats de la décision d'admission de la commission d'examen.

Le secrétariat d'examen envoie la convocation à l'examen par la poste.

Dates d'examen

Épreuve	Dates	Forme	Informations supplémentaires	Durée	Lieu
Épreuve 1 Projet pratique – Soumission du concept global avec l'inscription – Mise en œuvre du projet et rédaction du rapport – Date limite de remise du rapport – Présentation et entretien avec les experts	 jusqu'au 26.03.2024 07.05. – 01.09.2024 02.09.2024 4. – 15.11.2024	 écrit oral	 Feedback sur le concept global avec la décision d'admission (voir date ci-dessus) Remise en format PDF et en version papier (un exemplaire) Les dates et heures d'examen personnel ainsi que les experts attribués sont communiqués avec la convocation (voir date ci-dessus).	 60 minutes	 sanu, Bienne
Épreuve 2 Etude de cas	 13.09.2024 16.09. – 27.09.2024	 oral	 Les dates et heures d'examen personnel ainsi que les experts attribués sont communiqués avec la convocation (voir date ci-dessus).	 3 heures	 sanu, Bienne

Bases réglementaires en vigueur (voir <https://www.umweltprofis.ch/eidgenoessische-pruefungen>)

- Règlement d'examen du 07.05.2018
- Directives du 19.02.2024